

/ UNE EXPLOITATION AGRICOLE À ROCHECHINARD EN ROYANS <sup>(1)</sup> /

Introduction - C'est une petite exploitation en faire-valoir direct, moderne, rentable, qui associe élevage bovin et polyculture, produisant surtout du lait et des noix. Elle est située sur le rebord boisé de la Montagne de Musan, de calcaire secondaire, qui domine le synclinal tertiaire marno-sableux du Royans. Son propriétaire, Mr COTTIN, est un syndicaliste ouvert au progrès (F.N.S.E.A.), et le dynamique maire de Rochechinard. Les " Amis de Rochechinard " ont ouvert en Juin 1979 un très beau et très intéressant musée d'art rural, dans l'ancien presbytère remarquablement restauré, devenu le Centre culturel. On peut y admirer une bonne reconstitution de la vie d'autrefois: costumes, mobilier (cuisine, salle de séjour avec cheminée, chambre à coucher), matériel agricole (magnanerie, étable à chèvres ...). L'Association donne un spectacle Son et lumière en Juillet et Août devant les ruines du château féodal (3) - (Téléphone 48.62.53 ou 48.71.00).

I - PAYSAGES - HISTOIRE DE L'EXPLOITATION - Voir carte I G N au 25.000 - Massif du Vercors Royans et figure n° 1

a) L'exploitation est à cheval sur des collines en grande partie défrichées - de 300 à 485 mètres - et les montagnes boisées qui les dominent à l'ouest (les Essarts : 856 m) et au sud (Montagne de Musan : 1016 m à Bégealat) (4). La partie montagneuse de l'exploitation culmine à 812 m. Le château, tout proche de la ferme, est à 608 m. Les parcelles agricoles sont en majeure partie groupées autour de la ferme entre 458 et 484 m au lieu-dit "Mal Vit " ou "Grand Grange ", et plus couramment, de nos jours, " Le Château ". Le paysage est très vert, très bocager (" pays de l'arbre et de l'herbe "). D'autres parcelles, au nord s'élèvent à 530 m. L'exploitation se situe sur la partie la plus élevée des collines de Rochechinard, disposée en petit golfe à gradins, intermédiaire entre la plaine et la montagne.

b) Le climat, du fait de l'altitude, est plus froid que dans le reste du Royans, et la végétation plus tardive, ce qui diminue les risques de gel. Il est cependant relativement doux, sans mistral, et à la fois ensoleillé et pluvieux. L'altitude, au-dessus des brouillards de l'Isère, protège des excès d'humidité. Est possible, la culture du noyer, dont la limite supérieure est 550 m, et aussi celle du mûrier.

---

(1) Visitée lors de la sortie de l'AUED le 20 Mai, sous la conduite du propriétaire qui nous a très obligeamment reçus.

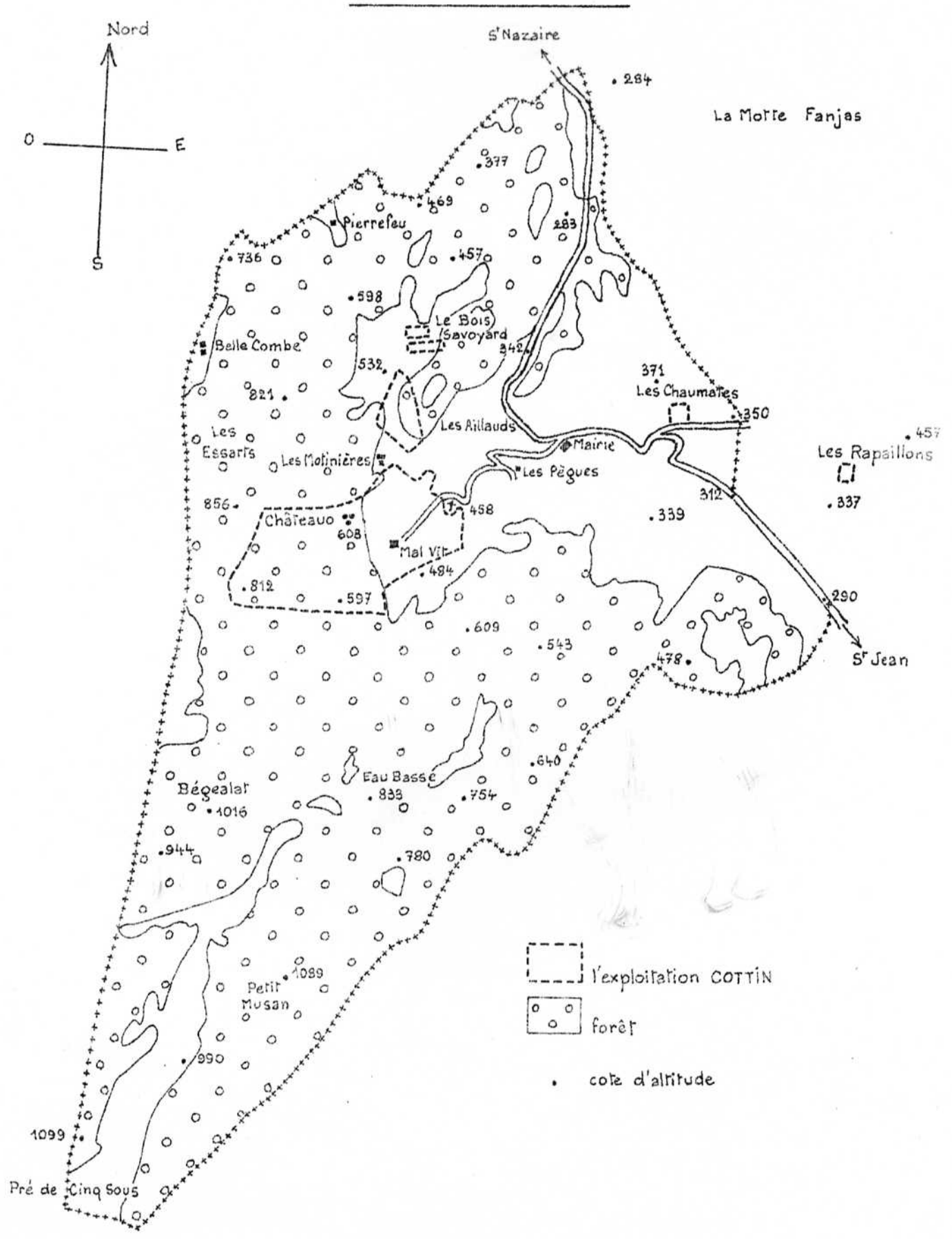
(2) Toutes les notes au bas des pages sont de la Revue.

(3) Décrit dans notre revue n° 2-3 de 1979

(4) Sur les "essarts" - souvent repris par la forêt au 19° s.- revoir notre n° 2-3 p. 24.

# Fig.1 - COMMUNE DE ROCHECHINARD

Echelle : 1 / 25 000



# Fig. 2 - SCHÉMA GÉOLOGIQUE APPROXIMATIF

d'après la carte géologique de Romans au 1/50 000

Echelle : 1/25 000

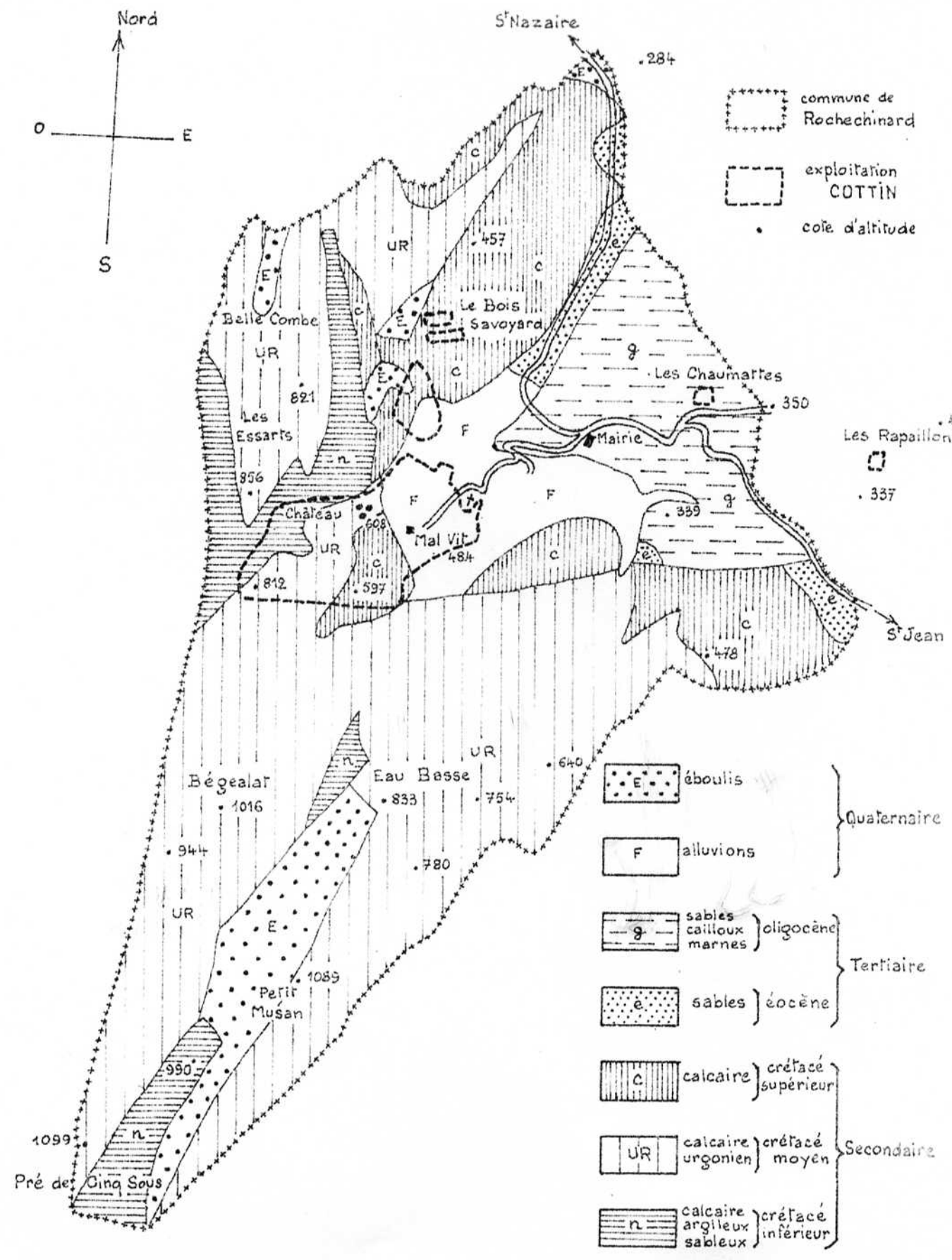


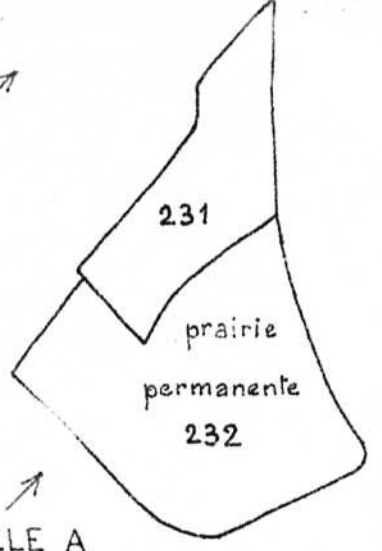
Fig 3 - EXTRAIT  
DU CADASTRE  
DE ROCHECHINARD

Echelle 1/2500

Numéros des parcelles

+ 1<sup>ère</sup> FEUILLE A

- n° 146
  - n° 148
  - n° 121
  - n° 123
  - n° 25 a : noisetier
- } noyer



2<sup>e</sup> FEUILLE A

+ 2<sup>e</sup> FEUILLE B

- n° 268
  - n° 270
- } blé

+ S<sup>r</sup> JEAN  
noyer

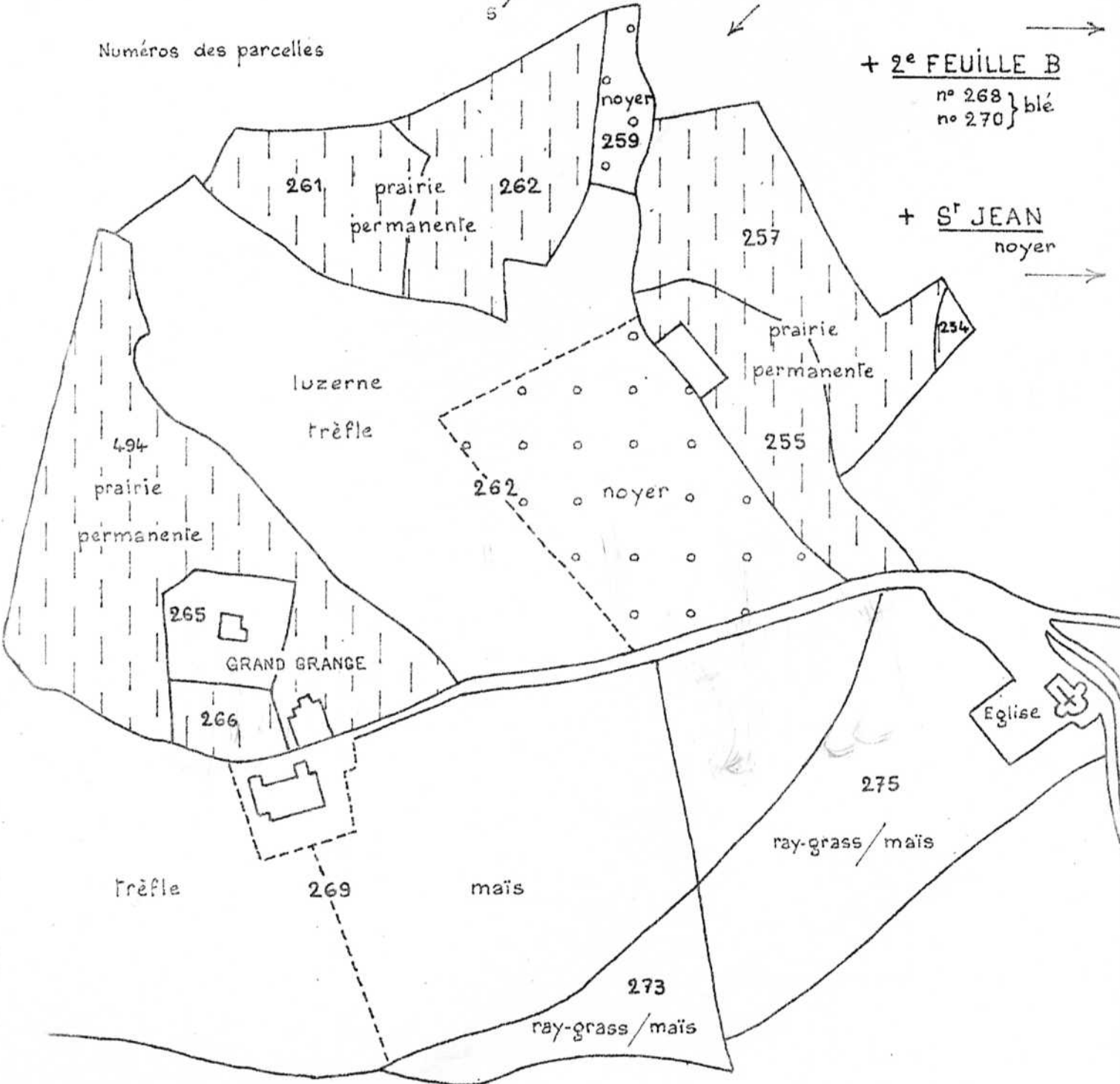
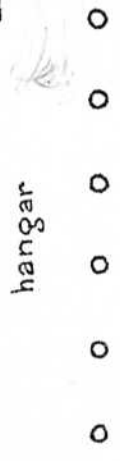
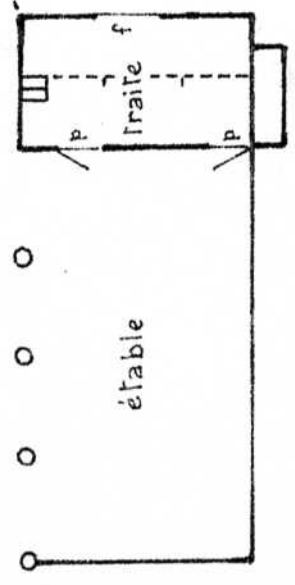
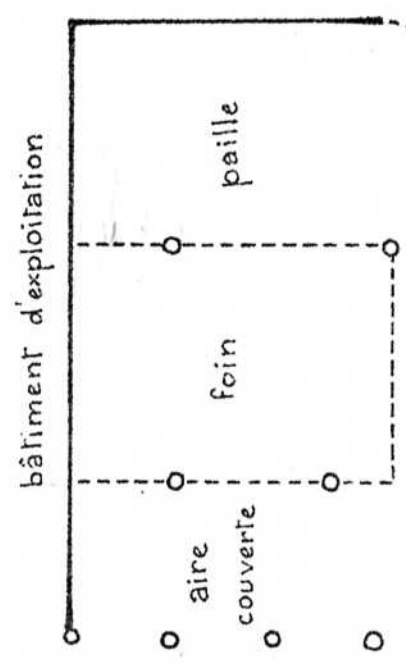
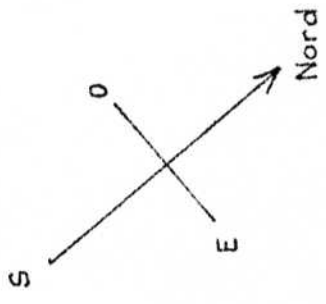
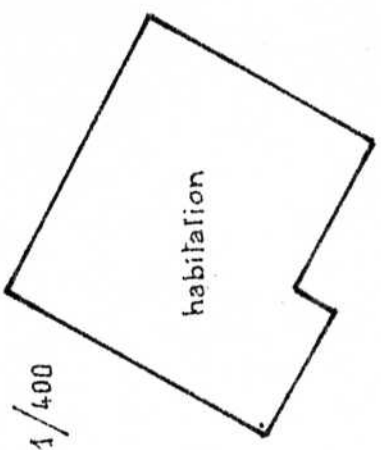
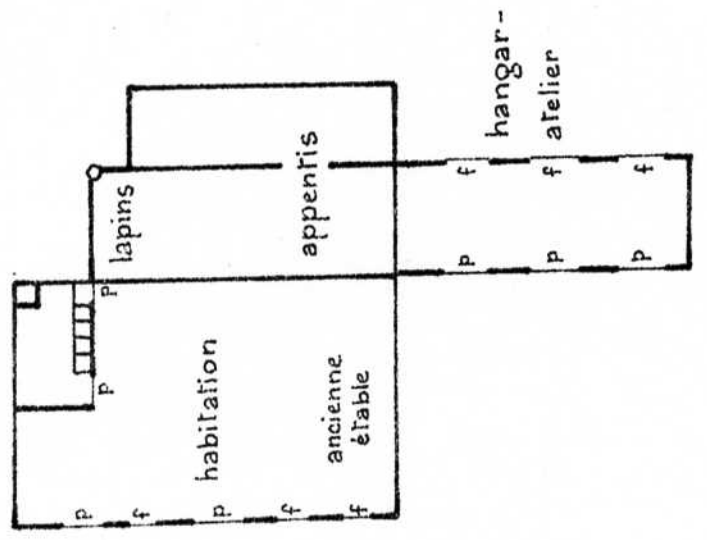


Fig. 4 - PLAN APPROXIMATIF DE LA FERME Echelle 1/400



f fenêtre p porte



c) Les terrains et la végétation - voir figures n° 1, 2 et 3 -

La partie boisée, - environ 25 ha - se trouve sur la montagne de calcaire crétacé - forêt de l'étage 400-900 m - forêt maigre de chênes pubescents, avec des buis, des houx. Le château ruiné est perché sur un éperon de calcaire urgonien (UR = barrémien du crétacé moyen) plus dur que les calcaires qui l'encadrent, surtout le calcaire argileux du crétacé inférieur (Hauterivien = n). La partie en prairies permanentes et en cultures autour de la ferme appartient au bassin d'alluvions récentes post-glaciaires (cailloux, argiles de décalcification) déposées au pied de l'amphithéâtre de montagne.

Les parcelles 232, 148 ..., de prairie et cultures, vers le nord, sont des collines de calcaire crétacé, avec quelques éboulis.

Enfin les parcelles des Chaumates et des Rapailons (commune de St Jean) sont situées sur les sables, cailloux marnes oligocènes. Le nom des Chaumates - en blé actuellement - évoque sans doute un coteau chaud exposé au sud ; c'était autrefois le vignoble de Rochechinard, où chaque exploitant avait sa parcelle. Les Rapailons, en noyers, sont au pied de la cuesta miocène, qui devrait plutôt s'appeler un crêt monoclinial car il s'agit de relief plissé.

Tous les sols ont été améliorés par l'usage de fumier et engrais.

d) L'habitat à Rochechinard. C'est un habitat dispersé (1), favorisé par le climat moins rude que dans le Vercors. La ferme isolée est entourée de la plupart de ses parcelles. Le remembrement n'aurait pu être intéressant que pour un petit nombre de parcelles. Pas de plan d'occupation des sols (P.O.S), non plus. Le conseil municipal prend les décisions si des problèmes se posent.

c) Historique. L'habitat a toujours été dispersé ; mais au 19<sup>e</sup> siècle domine encore une polyculture ancienne, le seul élevage étant celui des boeufs de trait - celui des chèvres fournissant le lait pour le fromage. L'élevage du ver à soie (appelé ici magnon) et la culture du mûrier sont venus de la vallée du Rhône. Mais les exploitations sont trop petites, non spécialisées, peu rentables, fournissent à l'auto-consommation mais ne peuvent commercialiser de produits. C'est seulement au 19<sup>e</sup> siècle (à la fin ?) qu'apparaissent les vaches laitières ; elles prennent la première place avant les noix. Le nombre des exploitations diminue, leur surface augmente. Elles se modernisent surtout depuis 1945.

Les parents de Mr CUTTIN sont fermiers de la Grand Grange en 1932, et ils achètent des parcelles d'une autre exploitation au nord. Leur fils achète la Grand Grange en rente viagère avec ses parcelles groupées. Il achète aussi les autres parcelles dispersées. Il transforme l'ancienne maison-bloc en maison réservée à l'habitation, et construit les nouveaux bâtiments d'exploitation agricole, complète le matériel. Il achète aussi une deuxième maison d'habitation située au nord-ouest (local plus petit).

..../..

---

(1) voir dans le n° 2/3-1979 les pages 33 et 34.

